

Le 14 9bre 1792 après la publication d'un avis, sans avoir
 obtenu aucun engagement, j'ai donné la benédiction nuptiale
 à une jeune fille et à un jeune homme. Le jeune homme
 est fils d'un cultivateur de la commune de Saint-
 Pierre. La jeune fille est fille d'un cultivateur de la
 commune de Saint-Pierre. Ils se sont mariés à la
 messe de 8 heures. Le prêtre a dit la messe. Les
 témoins ont signé. Le curé a signé. Le vicaire
 a signé. Les parents ont signé. Les témoins ont
 signé. Le prêtre a signé. Le curé a signé. Le
 vicaire a signé. Les parents ont signé. Les
 témoins ont signé. Le prêtre a signé. Le curé
 a signé. Le vicaire a signé. Les parents ont
 signé. Les témoins ont signé. Le prêtre a
 signé. Le curé a signé. Le vicaire a signé.